

*Revue d'histoire des colonies*, No 155 (deuxième livraison de 1957).

René Baudry, c.s.c.

Volume 11, numéro 4, mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301877ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301877ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baudry, R. (1958). Compte rendu de [*Revue d'histoire des colonies*, No 155 (deuxième livraison de 1957).] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 606–607. <https://doi.org/10.7202/301877ar>

*Revue d'histoire des colonies*, No 155 (deuxième livraison de 1957).

Depuis quelques années, la *Revue d'histoire des colonies* a consacré plusieurs bons articles au Canada. Sa dernière livraison nous apporte une étude de M. Robert Le Blant, sur « L'avitaillement du Port-Royal d'Acadie par Charles de Biencourt et les marchands rochelais, de 1615 à 1618 ». M. Le Blant, fervent prospecteur d'archives, s'est appliqué à l'exploration des minutes notariales et judiciaires. A Tours, Rouen, Bayonne, la Rochelle et Paris, il a déniché beaucoup de documents nouveaux, particulièrement sur la période des origines acadiennes.

Jusqu'ici le meilleur ouvrage sur les Poutrincourt était celui d'Adrien Huguet. M. Le Blant, grâce au concours de M. Marcel Delafosse, archiviste de la Charente-Maritime, a trouvé de nombreux actes sur Biencourt dans les minutes des notaires rochelais Chesneau et Cherbonnier. Il a aussi compulsé les Arrêts du Conseil privé, aux Archives nationales, et ceux du Parlement de Rouen. En combinant les renseignements, tirés de ces sources, il a pu reconstituer en grande partie les activités de Biencourt, et son étude est sûrement la plus minutieuse sur cette période.

Ces pièces nous montrent que le jeune Biencourt, malgré les ravages d'Argall et la mort de Poutrincourt, tenta avec un courage remarquable de maintenir la colonie acadienne. Après l'incendie de l'Habitation, il demeura encore au moins cinq années au Port-Royal. Son père et lui-même avaient défriché des terres en amont de la rivière de l'Equille et construit un moulin. Il devait s'y trouver aussi quelques habitations. En 1617, sans abandonner cet établissement agricole de Port-Royal, mais cédant à l'attrait de la pêche et de la traite, il s'établit à la Baie courante, près du Cap Nègre, où, nous dit Champlain, « il y a nombre d'îles abondantes en chasse de gibier, bonne pêcherie et bons lieux pour les vaisseaux. » Nous y retrouverons Latour, quelques années plus tard. De ces deux postes, Biencourt, avec l'aide de son agent, commis et secrétaire David Lomeron, et financé par les marchands rochelais Macain et Georges, dirige des affaires importantes. Chaque année, il frète des vaisseaux, fait venir

des victuailles et des marchandises de traite, et expédie en retour du poisson et des pelleteries.

Ses droits, malheureusement, ne semblent jamais avoir été clairement définis. Lescarbot nous dit que la concession, reçue du Sieur de Monts par Poutrincourt et confirmée ensuite par Henri IV, embrassait « jusqu'où il pourrait s'étendre ». A cette formule commode devaient correspondre des frontières plutôt élastiques. Biencourt détenait aussi, depuis 1612, une charge de vice-amiral, sans qu'on sache exactement les limites de ses pouvoirs. L'appât de la traite amenait, par ailleurs, depuis longtemps des marchands normands sur ces côtes. Biencourt prétendait exercer juridiction sur eux, dans toute la péninsule acadienne, et même sur la rive opposée à Pentagouët et à la rivière Saint-Jean. Son navire, *La Fortune*, saisit en 1618 un navire rouennais. Cette mesure provoqua d'interminables procédures devant les Amirautés, le Parlement de Rouen, et jusqu'au Conseil privé, qui durèrent pendant quinze ans, jusque après sa mort.

M. Le Blant a eu beaucoup de mérite à démêler ces procédures souvent obscures, et à dégager de leur gangue les données utiles à l'histoire. Sans doute, plusieurs pièces capitales nous manquent encore. Mais les documents retrouvés projettent une abondante lumière sur cette époque obscure, et montrent la continuité de l'occupation française en Acadie, de 1613 à 1630. Cette étude nous montre aussi, par ricochet, qu'il existe encore en France beaucoup de fonds inexplorés, et que l'intérêt sympathique de nos amis français, archivistes et historiens, peut apporter une contribution irremplaçable à l'histoire canadienne.

La même livraison de cette revue contient une chronique bibliographique très élaborée, de M. G. Debien, sur les travaux consacrés à Saint-Domingue de 1954 à 1956. Modèle du genre, par son extension et son esprit critique. L'auteur y lance incidemment (p. 200) quelques cailloux dans le jardin de M. G. Lanctot et des *Filles du Roi*.

RENÉ BAUDRY, c.s.c.